

## **AVIS**

### **Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales**

#### **Document de position sur la gestion du cabillaud**

**Juin 2012**

### **Relancer la gestion de la pêche dans les pêcheries démersales de l'ouest de l'Ecosse et de la Mer d'Irlande**

#### **Briser le cycle de déclin**

#### **1. Introduction**

En mars 2012, un groupe de discussion du CCREOS s'est réuni à Dublin et a débattu de la situation des stocks et de la gestion des pêcheries démersales de l'ouest de l'Ecosse et de mer d'Irlande.

Dans son travail, le groupe s'est fortement inspiré:

- [des évaluations annuelles des stocks du CIEM pour le cabillaud de l'ouest de l'Ecosse et de la mer d'Irlande](#)
- Des récentes [procédures de benchmark du CIEM](#) pour les poissons ronds des Eaux Occidentales (WKROUND)
- [De l'évaluation du CSTEP du Plan de gestion pluriannuel de l'UE pour le cabillaud](#)

Il a été convenu ce qui suit:

Document de position du CCR EOS sur la gestion du cabillaud

Briser le cycle de déclin

Juin 2012

1 de 12

1. Les mesures de conservation en Mer d'Irlande et à l'ouest de l'Ecosse sont dominées par le cabillaud depuis dix ans.  
Ces dernières ont un impact sur un nombre important d'autres pêcheries ; elles n'ont cependant pas réussi à reconstituer la biomasse du cabillaud à des niveaux de référence de précaution ou même limites; cette expérience contraste avec celle de la mer du Nord où une reconstitution modeste mais régulière est en voie; et celle de la Mer Celtique qui est demeurée en dehors du Plan de reconstitution du cabillaud de l'UE (2003-2008) et du Plan de gestion pluriannuel de l'UE pour le cabillaud (2009- à ce jour), mais qui a démontré une forte reconstitution des stocks de cabillaud entraînée par un recrutement solide;
2. Bien qu'il semble y avoir de solides parallèles entre le statu de conservation des stocks de cabillaud et la dynamique du stock à l'ouest de l'Ecosse et en Mer d'Irlande, les caractéristiques de ces pêcheries présentent également d'importantes différences;
3. Les pêcheries de langoustine importantes au niveau économique sont la caractéristique dominante des pêcheries de l'ouest de l'Ecosse et de Mer d'Irlande;
4. Une structure par âge tronquée dans les pêcheries de l'ouest de l'Ecosse et de Mer d'Irlande suggère un taux élevé de mortalité, bien que l'équilibre précis entre la mortalité par pêche et la mortalité naturelle (et en particulier le rôle des phoques) soit incertain et contesté; bien que les opinions exprimées dans les groupes ne soit entièrement homogènes, il peut y avoir des différences significatives entre la perception de l'industrie et des scientifiques du CIEM en matière de direction des tendances du stock;
5. Les mesures de gestion ont été entravées par des évaluations médiocres et des insuffisances de données: En dépit des conditions de l'article 14.4 du Règlement contrôle (CE) no 1224/2009, établissant l'obligation d'enregistrer des données sur rejets dans les journaux de pêche les informations inadéquates sur les rejets par métiers sont encore une source importante d'insuffisance de données qui porte atteinte à la confiance apportée aux évaluations;

Document de position du CCR EOS sur la gestion du cabillaud

Briser le cycle de déclin

Juin 2012

2 de 12

6. Les informations utilisées pour peaufiner les évaluations ont récemment été perdues en raison de la restriction des campagnes d'évaluation importantes des stocks ; ceci nuit d'autant plus à la force des évaluations et à la confiance qui leur est accordée;
7. Selon le [rapport du CSTEP](#) sur l'efficacité du Plan de gestion pluriannuel de l'UE pour le cabillaud, les mesures de gestion en place, dans la mesure où elles ont été basées sur les TAC et le contrôle de l'effort, se sont révélées relativement inefficaces; ceci est principalement dû aux raisons suivantes :
  - Les TAC contraignent les *débarquements* mais pas les *captures*;
  - Les évidences suggèrent qu'il n'y a pas de relation linéaire entre une réduction de l'effort de pêche et une réduction de la mortalité par pêche.
8. A l'ouest de l'Ecosse, un contrôle plus strict des débarquements et des TAC très faibles au cours de la période 2002 -2011 ont transformé les captures (débarquements) en rejets ; en mer d'Irlande les flottilles principales qui ciblent le cabillaud ont été réduites à une petite poignée de navires;
9. Fondamentalement, la combinaison des TAC en diminution, du contrôle de l'effort, des règles techniques de conservation (règles de composition des captures ) et du régime d'application a créé un piège dans lequel les pêcheurs craignent de déclarer les rejets de manière précise à cause du risque d'action applicables immédiatement (telles que la fermeture de la pêche) ou de mesures de gestion plus punitives à plus ou moins long terme, que ces informations peuvent déclencher; ceci est peut-être le facteur le plus important qui porte atteinte à la qualité de l'évaluation dans l'ouest de l'Ecosse et la mer d'Irlande;
10. Certains signes indiquent que des poches de cabillaud mal déclarés risquent de ré-émerger en raison du déséquilibre entre le TAC, de la disponibilité du cabillaud sur les zones et des niveaux élevés de rejets ;
11. La mesure selon laquelle nous observons un certain déplacement du régime qui touche l'abondance des stocks de cabillaud suite à un changement écosystémique est une question en attente mais ouverte;

Document de position du CCR EOS sur la gestion du cabillaud

Briser le cycle de déclin

Juin 2012

3 de 12

Dans ce contexte, le Groupe de discussion a conclu que la *réponse de gestion* de l'UE à la recommandation du CIEM et la réponse des *pêcheries* aux mesures de gestion, ont eu pour résultat une spirale dans lesquelles les données insuffisantes, les rejets élevés, le manque de confiance, les faibles TAC et les évaluations incertaines ont créé un vortex dont il a été difficile de se libérer.

Le groupe en a conclu que davantage des mêmes choses (TAC plus faibles, jours en mer réduits) ne va pas nous libérer de ce cycle de déclin dans un avenir proche, le cas échéant. Au lieu de cela, une initiative politique déterminée, soutenue par toutes les parties (industrie de la pêche, gestionnaires de la pêche, scientifiques et ONG) est nécessaire pour *relancer* le système de gestion de la pêche et le remettre sur la voie d'une base durable.

## 2. Proposition

Afin de se libérer de ce cycle de déclin, il est proposé ce qui suit à la discussion et à l'examen:

Au cœur de cette proposition se trouve l'opinion selon laquelle la restauration du régime de gestion brisé est *inextricablement associée* à la réparation de l'évaluation du stock. Dans la mesure où l'évaluation est affectée par des statistiques de capture incomplètes et des dispositions d'accordage inadéquats, les stratégies de gestion seront informées par des données scientifiques inadéquates peu dignes de confiance. En conséquence, toutes les parties - gestionnaires de la pêche, scientifiques de la pêche, l'industrie de la pêche et autres parties prenantes (incluant ONG), s'intéressent de près à la résolution de ces questions.

Une *approche intégrée mais multicouches* est recommandée pour la gestion du cabillaud, qui traite les point suivants:

- Fixation des TAC
- Contrôle de l'effort
- Un passage à une forme de pêche entièrement documentée
- Un partenariat en collaboration entre les scientifiques et l'industrie
- Réduction des rejets
- Stratégies d'évitement du cabillaud
- Insuffisances de données

Ceci nécessitera:

Document de position du CCR EOS sur la gestion du cabillaud

Briser le cycle de déclin

Juin 2012

4 de 12

1. Un TAC fixé à un niveau en ligne avec le niveau actuel de *captures* totales afin de briser la spirale et éviter les rejets de individus de cabillauds grands ; ceci équivaldrait à une augmentation importante du TAC (telle qu'il s'est passé avec la sole en Manche en 2005) et cette proposition pourrait également s'appliquer à autres pêcheries pour réfléchir les captures totales (débarquements + rejets);
2. Un engagement *quid pro quo* de l'industrie en matière de documentation totale des captures de cabillaud adaptée aux caractéristiques de chaque pêche spécifique. En particulier, il ne devrait pas ajouter des contraintes sur ces pêcheries ayant un impact très bas sur le cabillaud. Ceci ne suivrait pas nécessairement le modèle exact des projets de quotas de capture actuellement essayés par un certain nombre d'états membres à l'aide de CCTV comme outil de vérification mais obtiendra les mêmes résultats: une élimination des rejets de cabillauds matures, un degré de confiance beaucoup plus élevé pour les statistiques de capture, des mesures d'encouragement alignées sur les objectifs de gestion. Des observateurs, et/ou des flottilles de référence par exemple pourraient être utilisés pour surveiller la pleine documentation des captures de cabillaud dans le but d'atteindre les mêmes résultats;
3. Un engagement de l'industrie à la mise en œuvre de mesures pour garantir que les captures de cabillaud au-dessus du TAC soient éliminées; éliminant par-là les rejets de cabillauds matures tout en conformité avec le rajustement requis des TACs en ligne avec le niveau des captures totales.
4. Une participation étroite de l'industrie, des scientifiques du CIEM et des spécialistes des engins à la procédure de désignation des mesures de sélectivité et d'évitement ayant pour but de garantir que seul le cabillaud pour lequel il existe un quota soit capturé;
5. Une suspension, ou au minimum le gel du contrôle de l'effort;
6. Une adaptation des règles de composition des captures spécifiée dans le plan de gestion du cabillaud et 850/98 pour garantir que tout cabillaud supérieur à la taille de débarquement minimum qui est capturé peut être débarqué légalement;

Document de position du CCR EOS sur la gestion du cabillaud

Briser le cycle de declin

Juin 2012

5 de 12

### 3. Fixation des TAC

**Un TAC plus en ligne avec des captures actuelles donnerait une image plus précise de la pêcherie et une meilleure connaissance au niveau des captures réelles (c.-à-d. débarquements + rejets).**

A l'ouest de l'Ecosse un TAC fixé à un niveau plus en ligne avec des niveaux de captures récents représenterait un éloignement important de la pratique récente et une augmentation importante des débarquements de cabillaud.

La recommandation du CIEM suggère cependant que la pratique récente à l'ouest de l'Ecosse a eu pour résultat le rejet de quatre cabillauds pour chaque cabillaud débarqué; l'approche que nous suggérons si les captures sont contraintes par le TAC, aurait pour résultat une *réduction* globale de la mortalité par pêche, toutes choses étant égales par ailleurs. A ce jour, le TAC n'a pas restreint les *captures*, seulement les débarquements.

En mer d'Irlande, les éléments indiquent un niveau absolu de rejets de cabillaud beaucoup plus faible et en Irlande du Nord la pêcherie a été soumise à ce qui a été décrit comme le programme le plus approfondi de collecte améliorée de données en Europe depuis 2007, dans le cadre duquel les observateurs embarqués sont en rotation au sein de la flottille et où en plus, les navires réalisent l'auto-échantillonnage après avoir reçu une formation.

La recommandation du CIEM suggère qu'une forme supplémentaire de mortalité non désirée est en jeu dans les deux pêcheries, ce qui a pour résultat une structure par âge tronquée. L'avis du CIEM (qui n'a pas été suivi par le Conseil) était celui de fixer un TAC zéro, avec une provision de prises accessoires d'un 1,5% pour le cabillaud.

Dans les deux cas, relancer le régime de gestion nécessite un départ de l'approche habituelle de fixation du TAC indépendamment des autres composantes du système de gestion de la pêche; notamment les conséquences pour les rejets, les conséquences générales imprévues, la réponse des pêcheries, les implications en matière d'application, et les implications pour la mortalité par pêche totale.

Une nouvelle approche du type suggéré ci-dessus nécessite une décision politique de la Commission et du conseil des ministres (et du parlement européen si cet ensemble de mesures est soumis à la codécision) pour se libérer de l'approche désormais discréditée qui vise simplement à fixer les TAC au niveau le plus faible possible. Les éléments scientifiques du CIEM et du CSTEP indiquent clairement que cette réponse en matière de gestion n'est pas adaptée à la situation actuelle de conservation du stock de cabillaud, même si elle est soutenue par le contrôle de l'effort.

Document de position du CCR EOS sur la gestion du cabillaud

Briser le cycle de déclin

Juin 2012

6 de 12

Bien que l'approche proposée semble radicale et qu'elle ne soit pas sans risque, il y a un précédent. En 2005, le TAC pour (la sole de Manche occidentale (zone VIIe) a été fixé en accord avec les débarquements actuels *réels* (plutôt que déclarés). Cet ajustement unique a eu pour résultat une augmentation d'environ 700% par rapport aux années précédentes. Il s'agissait d'un ajustement du TAC conçu pour remettre la pêcherie, les mesures de gestion et les évaluations de stock sur les rails après des années de déclarations erronées et de mauvaise gestion. Ceci est largement considéré comme une réussite en termes de démarche entreprise vers une pêche durable dans la zone.

#### **4. Quid Pro Quo de l'industrie**

Si les gestionnaires de la pêche souhaitent s'éloigner des pratiques passées de fixation du TAC à un niveau faible dans l'espoir qu'une nouvelle approche atteindra les réductions nécessaires de mortalité par pêche, il est raisonnable d'espérer que l'industrie qui est engagé en pêcheries ayant un impact sur le cabillaud réponde en nature par le biais d'activités d'évitement et de réduction des rejets du cabillaud.

Le CSTEP a suggéré que les éléments du plan de gestion du cabillaud qui se sont montrés efficaces en termes d'évitement du cabillaud, de réduction des rejets et de réduction de la mortalité du cabillaud sont les dispositions qui permettent aux états membres de fournir des mesures d'incitation aux navires désireux d'entreprendre des mesures spécifiques pour éviter de capturer ou de rejeter le cabillaud et qui fournissent des éléments vérifiables qui confirment ce changement des modes de pêche. Réaliser la valeur économique du cabillaud qui était rejeté auparavant est une façon de fournir une telle mesure d'incitation.

Un quota supplémentaire au niveau des navires individuels devrait renforcer la résistance économique de la pêcherie dans son ensemble et sa capacité à absorber les frais de transition du passage à un régime plus durable. Nous estimons que ceci pourrait avoir deux dimensions principales:

1. Enregistrement détaillé et complet des captures adapté aux spécificités des pêcheries concernées. Ceci pourrait être fait par des approches par « *incentives* » ou « bonus » comme observateurs embarqués ou flottilles de référence, ou même une approche combinée qui donne une couverture appropriée des captures.

Document de position du CCR EOS sur la gestion du cabillaud

Briser le cycle de déclin

Juin 2012

7 de 12

2. La mise en œuvre de stratégies d'évitement du cabillaud d'après une approche à la carte
  - Engins plus sélectifs ;
  - Fermetures en temps réel (bien que dans un espace confiné comme la Mer d'Irlande et Minches, l'applicabilité sera limitée) ;
  - Evitement spatial et temporel en fonction du choix du skipper.
  
3. Réduction des rejets de cabillaud par le biais de:
  - L'évitement
  - La minimisation
  - Des structures d'incitation

## **5. Partenariats entre communauté scientifique et pêcheurs**

La perte de confiance entre les gestionnaires de la pêche, les scientifiques et les autorités de mise en application a été un des effets les plus destructeurs de l'échec du régime de gestion au cours des 15 dernières années.

Rétablir cette confiance va prendre du temps mais comme on a pu l'observer au travers des différentes formes de partenariat pêche science, ceci peut être atteint assez rapidement par le biais de collaborations réussies à la base. Un nouveau départ avec le potentiel pour toutes les parties de sortir vainqueur de la procédure d'ajustement est un prix majeur. Aligner les mesures d'incitation économiques sur les objectifs de gestion (plutôt que de s'y opposer) est une dimension fondamentale de l'approche proposée. Le CSTEP a précisé que pour être efficaces, les mesures d'incitation doivent avoir du sens au niveau des navires ou des entreprises individuelles.

## **6. Contrôle de l'effort**

Un TAC fixé juste en dessous des niveaux de capture actuels offrirait la possibilité à des mesures d'incitation importantes de participer à des programmes complets de documentation et d'évitement du cabillaud ; l'exemption du régime d'effort serait une autre mesure d'incitation.

Document de position du CCR EOS sur la gestion du cabillaud

Briser le cycle de déclin

Juin 2012

8 de 12

Il va sans dire que les bonnes idées peuvent être gâchées par une mauvaise mise en œuvre et la conception des programmes d'incitation serait critique.

Il existe cependant une expérience en développement constant de projets centrés sur les mesures d'incitation dans un certain nombre d'états membres dont on peut s'inspirer. Il n'est pas nécessaire de suivre ces derniers à la lettre mais ils peuvent être utilisés pour informer les projets et adaptés aux conditions de la mer d'Irlande et de l'ouest de l'Ecosse.

L'avenir du régime d'effort sous la forme du Plan de gestion du cabillaud pluriannuel de l'UE est en cours de révision bien qu'il puisse falloir un certain temps avant qu'il soit modifié, en raison en particulier du blocage politique associé à la codécision.

Néanmoins, il est clair d'après le CSTEP et les commentaires des états membres que le contrôle de l'effort ne s'est pas avéré être la panacée que certains avaient envisagée. Le CSTEP estime que son avantage primaire a été d'encourager/forcer les navires à adapter leurs modes de pêche pour éviter le cabillaud de nombreuses façons.

Le degré selon lequel ceci a eu un effet sur la réduction de la mortalité par pêche du cabillaud est étroitement associé à:

- La disponibilité de dispositions en matière d'évitement du cabillaud dans chaque état membre ;
- La complexité des programmes et la facilité avec laquelle on peut négocier leurs obstacles bureaucratiques ;
- La magnitude des mesures d'incitation disponibles en relation à la situation économique de chaque navire – quota, exemption du contrôle de l'effort ou allocations supplémentaires d'effort.

Etant donné que des discussions sont déjà en cours à propos d'un régime provisoire, il n'est pas nécessaire de répéter ici l'importance d'un gel des réductions automatiques annuelles mais il est clair que le type de *nouveau départ* envisagé par ce document ne serait pas compatible avec les réductions d'effort nécessaires dans le cadre du plan de gestion du cabillaud actuel discrédité mais bloqué.

Document de position du CCR EOS sur la gestion du cabillaud

Briser le cycle de déclin

Juin 2012

9 de 12

## 7. Conclusion: Une approche intégrée

L'évitement du cabillaud, la réduction des rejets, la réduction de la mortalité par pêche du cabillaud, l'assurance du soutien des principales parties prenantes, l'élimination du manque de confiance, le traitement du problème endémique de l'insuffisance des données et le renforcement des évaluations de stock doivent être gérés dans le cadre d'une approche intégrée unique.

Bien que sous certains respects, l'approche suggérée puisse être considérée comme un départ radical, elle reposerait sur des fondations solides:

1. L'épuisement de l'approche politique actuelle et le manque évident de progrès après plus de 10 ans.
2. La collaboration renforcée entre l'industrie de la pêche et les scientifiques de la pêche par le biais du dialogue au sein du CCREOS, l'accès aux réunions du CSTEP et du CIEM et au niveau des états membres différentes formes de partenariat pêche science.
3. La reconnaissance de la nécessité de passer à des formes de pêcheries entièrement documentées cohérentes avec les caractéristiques de chaque pêcherie, afin d'éviter une charge économique et administratif disproportionné à leur impact général sur le cabillaud.
4. La direction potentielle de la réforme de la PCP vers une approche politique régionalisée, centrée sur les résultats, ascendante.
5. L'appétit pour l'engagement au sein de l'industrie de la pêche et la possibilité d'aligner les mesures d'incitation sur les objectifs de gestion.

En conséquence, nous recommandons que l'approche décrite ci-dessus soit prise en considération.

**--FIN--**

Document de position du CCR EOS sur la gestion du cabillaud

Briser le cycle de déclin

Juin 2012

10 de 12

## Annexe I.

### Benchmark du CIEM relatif au cabillaud

#### Pour l'ouest de l'Ecosse et la Mer d'Irlande (Février 2012)

##### Points clé de l'ouest de l'Ecosse

- Problèmes des données de capture utilisées dans l'évaluation (historique)
- Grand changement du mode de rejet après l'introduction de législation Acheteurs et Vendeurs (passage des individus âgés de 1 à 2 ans à des individus plus âgés)
- Certains signes de réémergence fausse déclaration de zone
- Les problèmes relatifs aux données de capture ont été transformés en problèmes relatifs aux données sur les rejets
- La prédation des phoques est un facteur important de la mortalité du cabillaud
- D'autres sources inconnues de mortalité sont en jeu
- Les campagnes d'évaluation déjà entreprises ont été limitées donnant lieu à une perte des séries chronologiques
- Structure du stock: les études génétiques confirment la présence de deux sous-populations
  - Sud/Côtière à Minches et autour du littoral irlandais: sérieusement appauvrie – il ne reste que des reliquats à reconstituer
  - Nord/Plateau: majorité des captures actuelles
- La réintégration des données de capture dans l'évaluation est la condition primaire à la confiance accordée à l'évaluation
- structure de stock tronquée; l'évaluation dépend largement de la structure du stock; la population est dominée par de jeunes poissons ce qui implique de très hauts niveaux de mortalité
- Unité de recherche des mammifères marins: révision dramatique – grande augmentation de la population de phoques gris jusque dans les années 80 puis rien – pas d'augmentation exponentielle
- Dans les modèles, la prédation des phoques n'affecte pas réellement les tendances
- L'insuffisance des données est un problème majeur pour ce stock; seules quelques sorties sont échantillonnées et elles ne sont peut-être pas représentatives (la présence d'observateurs peut influencer les modes de pêche)

Document de position du CCR EOS sur la gestion du cabillaud

Briser le cycle de déclin

Juin 2012

11 de 12

## Points clé de la Mer d'Irlande

- Très similaire à l'ouest de l'Écosse
- Structure du stock: Population dominée par les jeunes poissons
- Problèmes des données de capture remplacés par les problèmes de données relatives aux rejets
- De nouvelles données de marquage suggèrent une affinité remarquable avec la Mer d'Irlande (c.-à-d. peu de migration de cabillaud mature hors de la mer d'Irlande – population extrêmement résidente)
- Les données incluent l'évaluation des œufs et le projet science pêche
- Exercice d'exploration des données
  - Situation du stock
  - Tendances du stock
  - Différents modèles d'évaluation essayés: résultats très similaires:
    - ✚ Mortalité totale élevée
    - ✚ Petite augmentation de la biomasse du stock reproducteur
- Objectif de gestion: amélioration de la structure du stock: avec des nombres plus importants de poissons plus âgés, une résurgence dans le stock de cabillaud serait probable
- La question de *capturabilité* est explorée: Q1 trouve beaucoup plus de poissons plus âgés que Qs 3 et 4 – plus haut dans la colonne d'eau?
- La chose la plus importante en matière d'amélioration de l'évaluation est d'obtenir des informations de qualité relatives aux captures
- La confiance dans les résultats du modèle est faible
- Piège des données:
  - Si des données sont fournies des conséquences suivent en matière d'application– règles de composition des captures
  - Si les données ne sont pas fournies une mauvaise science donne lieu à de pauvres décisions en matière de gestion

Document de position du CCR EOS sur la gestion du cabillaud

Briser le cycle de déclin

Juin 2012

12 de 12